



KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

American Hospital of Paris

Rapport sur l'audit des états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2022
American Hospital of Paris
63, Boulevard Victor Hugo - 92200 Neuilly-sur-Seine

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

American Hospital of Paris

63, Boulevard Victor Hugo - 92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport sur l'audit des états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2022

Au Conseil des Gouverneurs de l'American Hospital of Paris,

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'American Hospital of Paris, comprenant le bilan, le compte de résultat et les notes annexes au 31 décembre 2022.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'American Hospital of Paris au 31 décembre 2022 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux règles et principes comptables applicables en France.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'audit (ISA) telles qu'agrées par l'arrêté du ministère de l'économie et des finances du 11 avril 2019. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'American Hospital of Paris conformément aux règles d'éthique qui s'appliquent à l'audit des états financiers en France et avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément aux règles et principes comptables applicables en France, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'American Hospital of Paris à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation,



sauf si la direction a l'intention de mettre l'American Hospital of Paris en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de l'American Hospital of Paris.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA, permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou cumulées, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'American Hospital of Paris ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'American Hospital of Paris à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ses informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire l'American Hospital of Paris à cesser son exploitation ;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les états financiers, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements les sous-jacents d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.



Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée lors de notre audit.

Paris la Défense, le 27 juillet 2023

KPMG S.A.

Yves Delmas
Associé

Comptes annuels

En Euros

American Hospital of Paris

63, Bd Victor Hugo
92 200 Neuilly-sur-Seine

Exercice clos le 31 décembre 2022

SIRET : 78542377300015

Sommaire

1. BILAN ACTIF
2. BILAN PASSIF
3. COMPTE DE RESULTAT
4. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
 - 4.1. Activité et moyens de l'entité
 - 4.2. Faits marquants de l'exercice
 - 4.3. Evénements post clôture
 - 4.4. Principes, règles et méthodes comptables
 - 4.5. Informations relatives au bilan
 - 4.5.1. Immobilisations incorporelles
 - 4.5.2. Immobilisations corporelles
 - 4.5.3. Immobilisations financières
 - 4.5.4. Stocks et encours
 - 4.5.5. Etat des créances
 - 4.5.6. Fonds propres
 - 4.5.7. Fonds dédiés
 - 4.5.8. Provisions
 - 4.5.9. Dette financière
 - 4.5.10. Etat des dettes
 - 4.5.11. Produits à recevoir et charges à payer
 - 4.5.12. Comptes de régularisation
 - 4.6. Informations sur le compte de résultat
 - 4.6.1. Concours publics et subventions
 - 4.6.2. Résultat exceptionnel
 - 4.7. Autres informations

4.7.1. Engagements hors bilan

4.7.2. Effectifs

4.7.3. Rémunération versée aux trois plus hauts cadres dirigeants

4.7.4. Informations sur les transactions avec les parties liées

5. Le Tableau du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

6. Le Compte d'Emplois annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)

1. Bilan Actif

En EUR	2022		2021	
ACTIF	Brut	Amort. et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	24 431 800	20 417 270	4 014 530	4 012 422
Immobilisations incorporelles en cours	953 963		953 963	1 804 575
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Terrains	619 936	19 545	600 391	600 391
Constructions	140 189 070	98 324 501	41 864 569	39 068 727
Installations techniques, matériel et outillage industriels	35 728 350	31 418 663	4 309 687	4 987 772
Autres immobilisation corporelle	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	5 793 384		5 793 384	18 121 762
<u>Immobilisations financières</u>				
Participations et créances rattachées	20 000 990	-	20 000 990	20 000 000
Autres titres immobilisés	300	-	300	300
Prêts	2 783 949	-	2 783 949	2 806 690
Autres	270 646	-	270 646	239 968
TOTAL I	230 772 388	150 179 979	80 592 409	91 642 607
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours	2 427 022		2 427 022	2 695 938
<u>Créances</u>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	42 701 841	4 084 541	38 617 300	25 113 230
Autres	37 904 012		37 904 012	5 607 863
Valeurs mobilières de placement	-		-	3 500 000
Disponibilités	57 967 590		57 967 590	110 965 408
Charges constatées d'avance	782 306		782 306	545 677
TOTAL II	141 782 771	4 084 541	137 698 230	148 428 116
Ecarts de conversion actif III	304 221		304 221	284 835
TOTAL GENERAL (I+II+III)	372 859 380	154 264 520	218 594 860	240 355 558

2. Bilan Passif

<i>En EUR</i>		2022	2021
PASSIF			
FONDS PROPRES			
Report à nouveau		85 376 176	89 393 583
Excédent ou déficit de l'exercice		21 791 841 -	4 017 407
TOTAL I		107 168 017	85 376 176
FONDS REPORTEES ET DEDIES			
Fonds dédiés		26 879 314	32 373 546
TOTAL II		26 879 314	32 373 546
PROVISIONS			
Provisions pour risques		5 482 853	5 603 415
Provisions pour charges		5 274 883	7 119 196
TOTAL III		10 757 736	12 722 611
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		13 929 643	66 574 448
Avances et acomptes reçus		10 786 056	7 929 922
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		28 669 459	20 902 207
Dettes fiscales et sociales		13 829 073	12 204 710
Dettes sur immo. et comptes rattachés		1 183 350	730 508
Autres dettes		4 554 651	855 732
Produits constatés d'avance		-	-
TOTAL IV		72 952 232	109 197 527
Ecarts de conversion passif (V)		837 561	685 698
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		218 594 860	240 355 558

3 Compte de résultat

En EUR

	2022	2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
<i>Cotisations</i>	3 363 619	2 828 138
<i>Ventes de biens et services</i>	-	-
<i>Ventes de prestations de service</i>	79 998 882	66 165 879
<i>Produits de tiers financeurs</i>	-	-
Concours publics et subventions d'exploitation	33 425 564	31 518 973
Ressources liées à la générosité du public	-	-
<i>Dons manuels</i>	11 297 138	4 467 835
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	-	152 977
<i>Mécénat</i>	2 141 982	5 576 221
Contributions financières	-	300 855
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 678 527	4 568 167
Utilisation des fonds dédiés	8 486 922	3 647 522
Autres produits	17 836 742	18 001 435
TOTAL I	160 229 376	137 228 002
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	26 714 825	23 552 042
Variation de stocks	68 917	180 611
Autres achats et charges externes	41 023 342	35 814 848
Impôts, taxe et versements assimilés	4 858 014	4 618 269
Salaires et traitements	37 321 959	34 010 325
Charges sociales	17 526 291	15 480 128
Dotation aux amortissements et aux dépréciations	13 344 987	13 502 637
Dotation aux provision	895 740	1 716 106
Report de fonds dédiés	2 992 690	9 104 249
Autres charges	1 585 777	2 976 440
TOTAL II	146 332 542	140 955 655
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	13 896 834	- 3 727 653
<i>Produits financiers</i>		
Autres intérêts et produits assimilés	121 585	183 085
Différences positives de change	6 944	1 340
Total III	128 529	184 425
<i>Charges financières</i>		
Autres intérêts et charges assimilées	675 696	622 575
Différences négatives de change	13 443	5 089
Total IV	689 139	627 664
RESULTAT FINANCIERS (III-IV)	- 560 610	- 443 239
RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	13 336 224	- 4 170 892
<i>Produits exceptionnels</i>		
Produits sur opérations de gestion	84 338	700 058
Produits sur opérations en capital	8 000 000	1 075
Total V	8 084 338	701 133
<i>Charges exceptionnelles</i>		
Charges sur opérations de gestion	-	517 786
Charges sur opérations en capital	3 678	29 862
Total VI	- 371 279	547 648
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	8 455 617	153 485
Total des produits (I+III+V)	168 442 243	138 113 560
Total des charges (II+IV+VI)	146 650 402	142 130 967
EXCEDENT OU DEFICIT	21 791 841	- 4 017 407

4 Annexe aux comptes annuels

4.1. *Activité et moyens de l'entité*

L'Hôpital Américain de Paris (AHP) est une association créée en 1906 par quelques membres de la communauté américaine de Paris. Leur volonté était de faire œuvre de bienfaisance en construisant à Paris un hôpital capable d'offrir aux ressortissants américains résidant en France, quels que soient leurs revenus, des soins médicaux conformes aux pratiques américaines et délivrés dans leur langue maternelle.

Le 30 janvier 1913, le Congrès Américain a voté à Washington, selon la procédure dite d'incorporation, une loi qui reconnaît la Charte de l'Hôpital Américain de Paris et lui accorde un statut fédéral. Le 18 mars 1918, en remerciement des services rendus à la France pendant la Première Guerre Mondiale, le Conseil d'Etat a accordé à l'Hôpital Américain de Paris la reconnaissance d'utilité publique et un décret l'autorise à recevoir des dons qui lui permettent d'investir dans ses infrastructures, son matériel médical ainsi que dans des projets dans le domaine de la santé.

L'AHP reste un hôpital privé classique, couvrant la quasi-totalité des activités hospitalières, mais ne réalisant pas d'actes de chirurgie lourde. L'AHP a des plateaux médicaux techniques de grande qualité, et un équipement lourd (IRM, Scanner, TEP scan..) de très haut niveau ce qui en fait un atout pour nos patients.

L'AHP intègre dans ses locaux des box de consultations externes, dans lesquels les médecins reçoivent en consultation les patients. Tous les médecins travaillant à l'AHP sont accrédités, et sont tous libéraux et indépendants. L'AHP n'a pas de médecin salarié. L'AHP possède également un « check-up center » des plus importants en France.

80 % de nos patients sont « sécurité sociale », mais l'AHP attire également une patientèle internationale importante, qui correspond à 20 % de son activité. Le Moyen-Orient et l'Afrique sont les deux principales régions dans lesquelles vivent nos patients internationaux. L'AHP vit depuis plusieurs mois maintenant, et cela comme tous les centres hospitaliers, un virage de l'hospitalisation complète vers l'hospitalisation ambulatoire (sans nuitée).

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.

L'association dégage un bénéfice de 21 791 841 € pour l'exercice 2022.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

4.2. Faits marquants de l'exercice

La crise de la Covid 19 avait fortement impactée l'activité opérationnelle et hospitalière de l'AHP. Même si la situation s'améliore, la pandémie en cours a toujours un impact direct sur le ratio habituel des patients de l'Hôpital. Néanmoins, l'AHP a su s'adapter en moyen, en ressources, et en capacité hospitalière, afin de limiter les effets négatifs sur le résultat de l'établissement. Incluant les Dons, l'AHP termine son année 2022 avec un résultat positif.

Par ailleurs, dans le cadre de son projet d'extension, l'AHP a décidé de créer une société civile immobilière SCI « Bâtiment K », dont le projet est de construire un futur bâtiment. Le contrat de crédit-bail est prévu pour une durée de 12 ans avec une clause de retour à la propriété en fin de contrat, ce qui permettra à la SCI de récupérer la pleine propriété des biens financés.

4.3. Evénements post clôture

Le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 a affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas d'impact majeur sur l'activité de l'association lors de cet exercice.

4.4. Principes, règles et méthodes comptables

Référentiel comptable

Les comptes annuels de l'exercice 2022 ont été établis conformément aux nouveau règlement comptable ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Le règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 a été modifié par le règlement ANC n° 2020-08 du 4 décembre 2020 qui est venu préciser les modalités d'application de certains articles du règlement ANC 2018-06 dont la rédaction, pour ce faire, a été amendée et complétée.

Par ailleurs les comtes de l'association ont été élaborés conformément au règlement ANC 2014-03 notamment sur la base des principes fondamentaux du PCG :

- Image fidèle
- Comparabilité et Continuité de l'exploitation,

- Régularité et sincérité,
- Prudence
- et de permanence des méthodes

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthodes et règles d'évaluation

- ✓ Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée normale d'utilisation selon le mode linéaire. La première annuité d'amortissement est calculée selon la règle du prorata temporis, à compter de la date de mise en service.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

- | | |
|---|------------------------------|
| ➤ Logiciels, études et développements | Amortissement de 3 à 10 ans |
| ➤ Constructions : | Amortissement de 25 à 50 ans |
| ➤ Installations techniques, matériel, outillage : | Amortissement 5 à 10 ans |
| ➤ Autres équipements : | Amortissement 3 à 5 ans |
| ➤ Matériel de transport : | Amortissement sur 5 ans |
| ➤ Matériel de bureau : | Amortissement sur 5 ans |
| ➤ Matériel informatique : | Amortissement sur 3 ans |

Les immobilisations incorporelles en cours représentent les coûts d'acquisition et de mise en œuvre d'actifs incorporels non encore opérationnels au 31 décembre 2022. Les immobilisations corporelles en cours représentent l'avancement des travaux réalisés et non achevés au 31 décembre 2022.

Les actifs sont soumis à un test de dépréciation lorsque des indices de perte de valeur sont identifiés et qu'il existe par conséquent un risque que la valeur comptable de l'actif ne soit pas recouvrable. Une dépréciation est constatée si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable.

✓ Immobilisations financières

La valeur brute correspond à la valeur d'entrée des actifs dans le patrimoine.

Les prêts font l'objet de dépréciation au cas par cas, selon la probabilité de recouvrement. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque cette valeur est inférieure à la valeur de la quote-part détenue.

✓ Stocks

Les stocks, principalement les médicaments et les fournitures médicales, sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée. Dès lors que la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

✓ Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Elles ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. La dépréciation est évaluée en fonction de la typologie de la créance et du taux de recouvrement basé sur les statistiques des 2 dernières années.

✓ Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si cette dernière est inférieure.

Les disponibilités en devises étrangères sont évaluées au cours de change de clôture. Les écarts de conversion représentant des pertes latentes sont intégralement provisionnés.

✓ Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Ils sont regroupés par nature de ressources : subventions d'exploitation, contributions financières et ressources issues de la générosité du public.

Le projet est défini par l'organe compétent et répond aux deux conditions suivantes :

- être conforme à la réalisation de l'objet de la fondation,
- être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « report en fond dédiés ». Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris en résultat, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie » utilisations des fonds dédiés ».

✓ Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir :

- les risques et litiges en cours ;
- les engagements pris envers le personnel au titre des indemnités de fin de carrière.

Les engagements de retraite sont provisionnés à hauteur de 5 274 K€ au 31 décembre 2022.

L'engagement de retraite correspondant aux indemnités de départ à la retraite est comptabilisé en provision pour charges et est calculé conformément à la recommandation de l'ANC n°2013-02 du 7 novembre 2013 modifié le 7 novembre 2021 et en application des dispositions de la norme IAS 19 révisée adoptée par la Commission Européenne dans le cadre de son règlement n° 475/2012 du 5 juin 2012. En tenant compte des hypothèses suivantes :

- des effectifs présents ;
- d'un départ volontaire des salariés à la retraite à 63 ans pour l'ensemble des salariés ;
- d'un taux de rotation (% par tranche d'âge) ;
- d'une table de mortalité (INSEE TV TD 10-12) ;
- d'un taux d'actualisation de 3,86% en 2022 (vs 0,96% en 2021)
- d'un taux d'inflation de 2.0% ;
- d'un taux de revalorisation salariale de 2.50% ;
- d'un taux de charges sociales de 60%

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges que des événements survenus ou en-cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant reste incertain.

✓ Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale.

Il n'y a pas de dettes représentées par des effets de commerce.

✓ Legs et donations

Les legs et donations sont enregistrés à la date de transfert de propriété pour les immeubles ou à la date de perception des fonds.

Les dons peuvent être divisés en deux catégories : les dons affectés à des projets précis et les autres dons utilisables par l'Hôpital Américain sur des projets de son choix.

✓ Cotisations

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.5. Informations relatives au bilan

4.5.1. Immobilisations incorporelles

	2021				2022
Brut		Acquisition	Diminution	Reclassement	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	22 122 502	1 458 686	-	850 612	24 431 800
Immobilisations incorporelles en cours	1 804 575			(850 612)	953 963
	<u>23 927 077</u>	<u>1 458 686</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>25 385 763</u>
Amortissement		Dotation	Diminution	Reclassement	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	18 110 080	2 305 720		1 470	20 417 270
Immobilisations incorporelles en cours	-				-
	<u>18 110 080</u>	<u>2 305 720</u>	<u>-</u>	<u>1 470</u>	<u>20 417 270</u>
Net					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	4 012 422	(847 034)	-	849 142	4 014 530
Immobilisations incorporelles en cours	1 804 575	-	-	(850 612)	953 963
	<u>5 816 997</u>	<u>(847 034)</u>	<u>-</u>	<u>(1 470)</u>	<u>4 968 493</u>

4.5.2. Immobilisations corporelles

Brut	2021			2022	
		Acquisition	Diminution	Reclassement	
Terrains	619 936				619 936
Constructions	129 696 039	7 979 327		2 513 704	140 189 070
Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 361 596	979 824	(3 613 070)		35 728 350
Autres immobilisations corporelle	-				-
Immobilisations corporelles en cours	18 121 762		(9 814 674)	(2 513 704)	5 793 384
	<u>186 799 333</u>	<u>8 959 151</u>	<u>(13 427 744)</u>	<u>-</u>	<u>182 330 740</u>
Amortissement		Dotation	Diminution	Reclassement	
Terrains	19 545				19 545
Constructions	90 627 312	7 697 189			98 324 501
Installations techniques, matériel et outillage industriels	33 373 824	1 657 909	(3 613 070)		31 418 663
Autres immobilisations corporelle	-				-
Immobilisations corporelles en cours	-				-
	<u>124 020 681</u>	<u>9 355 098</u>	<u>(3 613 070)</u>	<u>-</u>	<u>129 762 709</u>
Net					
Terrains	600 391	-	-	-	600 391
Constructions	39 068 727	282 138	-	2 513 704	41 864 569
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 987 772	(678 085)	-	-	4 309 687
Autres immobilisations corporelle	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	18 121 762	-	(9 814 674)	(2 513 704)	5 793 384
	<u>62 778 652</u>	<u>(395 947)</u>	<u>-</u>	<u>2 513 704</u>	<u>46 774 647</u>

4.5.3. Immobilisations financières

Brut	2021			2022	
		Acquisition	Diminution	Reclassement	
Participations	20 000 000	990			20 000 990
Autres titres immobilisé	300				300
Prêts	2 806 690		(22 741)		2 783 949
Autres	239 968	30 678			270 646
	<u>23 046 958</u>	<u>31 668</u>	<u>(22 741)</u>	<u>-</u>	<u>23 055 885</u>
Dépréciation		Dotation	Diminution	Reclassement	
Participations	-				-
Autres titres immobilisé	-				-
Prêts	-				-
Autres	-				-
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Net					
Participations	20 000 000	990	-	-	20 000 990
Autres titres immobilisé	300	-	-	-	300
Prêts	2 806 690	-	(22 741)	-	2 783 949
Autres	239 968	30 678	-	-	270 646
	<u>23 046 958</u>	<u>31 668</u>	<u>(22 741)</u>	<u>-</u>	<u>23 055 885</u>

Le Centre de Cancérologie de la Porte St Cloud a été acquis en 2017 pour 20 000 000 €, sa mission est de traiter les patients en radiothérapie.

4.5.4. Stocks et encours

Brut	2022			2021
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Matières premières et autres approvisionnement	260 456	-	260 456	349 921
Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	2 166 566	-	2 166 566	2 346 017
	2 427 022	-	2 427 022	2 695 938

4.5.5. Etats des créances

Etat des créances par échéance	2022			2021
	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an	
Créances clients, usagers et comptes rattachés	42 701 841	42 701 841		28 311 514
Avances et acomptes versés	97 706	97 706		97 706
Etat et autres collectivités	166 031	166 031		190 570
Groupe et associés	20 825 239	-	20 825 239	3 673 376
Personnel et médecins	1 008 396	1 008 396		1 209 582
Autres créances	15 806 640	15 806 640		436 629
	80 605 853	59 780 614	20 825 239	33 919 377

Dépréciation des créances	2021			2022
		Dotation	Reprise	
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 198 284	1 704 169	(817 912)	4 084 541
Autres	-	-	-	-
	3 198 284	1 704 169	(817 912)	4 084 541

4.5.6. Fonds propres

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Réserves					
Report à nouveau	89 393 583	(4 017 407)			85 376 176
Excédent ou déficit de l'exercice	(4 017 407)	4 017 407	21 791 841		21 791 841
Total	85 376 176	-	21 791 841	-	107 168 017

4.5.7. Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de
Subventions d'exploitation
Contribution financière
Ressources liées à la générosité du public
Total

A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transfert	A la clôture de l'exercice	
		Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont projet sans dépense au cours des 2 derniers exercices
-	-	-	-	-	-	-
32 373 546	2 992 690	(8 486 922)			26 879 314	3 031 180
32 373 546	2 992 690	(8 486 922)	-	-	26 879 314	3 031 180

Variation des fonds dédiés issus de Ressources liées à la générosité du	2021		2022	
	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation	A la clôture de l'exercice
3 Covid 19	196 906		-69 263	127 643
Jardin Zen		60 000		60 000
ALZHEIMER innovation medical	61 760			61 760
CANCER DU SEIN innovation medical	59 683			59 683
COVID19 (partiellement)	1498 745			1498 745
DR. NYS	22 167			22 167
ENDOSCOPIE	5 000			5 000
7 FREE TREATMENT (américain dans le besoin)	47 157	13 492		60 649
8 IMAGING CENTER	5 000	654 555		659 555
13 INNOVATION MEDICALE	16 815	124 374		141 189
MALADIES CARDIO	20 680			20 680
MEDICAL EEXCHANGE			-32 712	-32 712
15 MEDICAL EQUIPEMENT		1495 147		1495 147
12 MUSICOTHERAPIE (licence et mat de l'AHP)		47 000		47 000
22 Don pour personnel	45 000	70 651		115 651
23 AHP College	59 700	1 000		60 700
24 Endoscopie par A.I		62 889		62 889
26 Bientraitance maternité		20 300		20 300
25 CC Fonds intérêt général		333 333		333 333
5 ONCOLOGY	5 000			5 000
21 OPHTHALMOLOGIE Matériel ??	87 000			87 000
14 Exchange program : transfert fondation	772 449			772 449
18 American Relations	41 160	39 437		80 597
19 PROJET KOALOU	3 000	1 100		4 100
13 RECHERCHE CLINIQUE	52 600			52 600
NURSING EXCHANGE PROGRAM		25 000		25 000
6 UROLOGIE	1 000			1 000
9 PMC	884 418		-670 189	214 229
10 Rythmologie	35 870	7 000		42 870
WELLNESS LAB		27 412		27 412
17 w/w2	75 529	10 000		85 529
Capital campagne	28 376 907		-7 714 758	20 662 149
	-			
Total	32 373 546	2 992 690	(8 486 922)	26 879 314

4.5.8. Provisions

	2021			2022
Provision pour risque	5 603 415	Dotation 895 740	Reprise (1 016 302)	5 482 853
Provision indemnité de départ à la retraite	7 119 196		(1 844 313)	5 274 883
	<u>12 722 611</u>	<u>895 740</u>	<u>(2 860 615)</u>	<u>10 757 736</u>

4.5.9 Dette financière

	2021	Augmentation	Remboursement	2022
Emprunt auprès établissement de crédit	66 574 448		8 000 000 (52 644 805)	13 929 643
	<u>66 574 448</u>		<u>8 000 000</u> <u>(52 644 805)</u>	<u>13 929 643</u>
		Moins d'1 an	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dette par échéance	<u>13 929 643</u>	<u>1 298 663</u>	<u>5 396 931</u>	<u>7 234 049</u>

4.5.10 Etat des dettes

Etat des dettes par échéance	2022			2021
	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 669 459	28 669 459		20 902 207
Avances et acomptes reçus	10 786 056	10 786 056		7 929 922
Dettes fiscales	1 868 050	1 868 050		579 661
Organismes sociaux	6 202 739	6 202 739		5 431 628
Dettes personnel et médecins	5 758 284	5 758 284		6 193 421
Dettes sur immo. et comptes rattachés	1 183 346	1 183 346		730 508
Autres dettes	4 554 651	4 554 651		855 732
	<u>59 022 585</u>	<u>59 022 585</u>	-	<u>42 623 079</u>

4.5.11. Produits à recevoir et charges à payer

Les produits à recevoir s'élèvent à 7.992 k€ à fin décembre 2022. Ils correspondent principalement aux séjours des patients constatés sur l'année et non facturés à la clôture de l'exercice.

Les charges à payer correspondent principalement pour 13.107 k€ aux factures non parvenues relatives aux achats de biens et services, pour 11 961 k€ à des dettes relatives au personnel et aux charges sociales attachées.

4.5.12. Comptes de régularisation

Des charges constatées d'avance sont comptabilisées lorsque les factures d'achats sont comptabilisées avant la réalisation des prestations. Elles représentent 799 k€ au 31 décembre 2022.

4.6. Informations sur le compte de résultat

4.6.1. Concours public et subventions

Concours publics et subventions d'exploitation

	2022	2021
Assurance public		
- dont T2A	31 249 726	27 191 561
- dont MIGAC	1 334 355	4 209 742
Subventions	841 483	117 670
Total	33 425 564	31 518 973

4.6.2. Résultat exceptionnel

Les éléments composant le résultat exceptionnel concernent principalement divers produits liés à des patients sur des exercices antérieurs pour 15 k€.

4.7. Autres Informations

4.7.1. Engagements hors bilan

Engagements reçus

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général. Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte de Mécénat à la signature de la convention, sauf si existence de condition suspensives.

L'hôpital américain bénéficie de conventions de mécénat pluriannuelles destinées à la « Capital Campaign » et notamment au financement du bâtiment K dont l'achèvement est prévu fin 2025. A ce titre, l'hôpital américain, au regard des incertitudes portant sur le recouvrement de ces conventions, comptabilise ces engagements reçus à l'encaissement effectif des fonds. La différence entre les montants stipulés dans les conventions et les montants encaissés est inscrit en engagement hors bilan et représente à la date d'arrêtés des comptes une valeur de 11 895k€.

Engagements donnés

Une partie du matériel médical est financé par crédit-bail, le montant des redevances restant à payer pour ces équipements s'élève à 13.085 M€

4.7.2. Effectifs

	2022	2021
Cadres	163	150
Non-cadres	643	647
Total	<u>806</u>	<u>797</u>

4.7.3. Rémunération versée aux trois plus hauts cadres dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés ne peut- être communiqué car cela consisterait à communiquer une rémunération individuelle.

Les membres du bureau des gouverneurs ne perçoivent pas de rémunération au titre de leur fonction.

4.7.4. Informations sur les transactions avec les parties liées

L'hôpital Américain de Paris est associé à la Fondation « the American Hospital of Paris Foundation ». A fin décembre 2022 l'hôpital détient une créance de 3.825 k€ sur cette fondation.

Par ailleurs depuis 2011, l'Hôpital Américain de Paris produit des comptes consolidés en normes US. Ces derniers font l'objet d'une certification. Les comptes sociaux de la fondation ainsi que le CCPSC sont ainsi intégrés par intégration globale dans les comptes consolidés de l'Hôpital Américain de Paris.

Les médecins ne sont pas salariés de l'hôpital, ce sont des praticiens indépendants qui s'acquittent d'une redevance pour l'usage des locaux, des équipements et du personnel soignant de l'hôpital. L'hôpital collecte le paiement des prestations médicales et rétrocède ensuite aux médecins. A ce titre la dette vis-à-vis des médecins s'élève à 982 k€ au 31 décembre 2022.

5. Le Tableau du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

Le règlement ANC n° 2018-06 a défini ce nouvel état de synthèse qui présente les produits par origine et les charges par destination, de manière comparative entre l'exercice concerné et l'exercice précédent, et qui fait apparaître distinctement la part issue de la générosité du public.

Le CROD est issu directement du compte de résultat de l'hôpital présenté précédemment.

Les charges par destination des rubriques suivantes agrègent les charges de toute nature (personnel, fonctionnement, amortissement) selon les principes suivants.

- Missions sociales : charges supportées pour réaliser les missions sociales telles qu'elles ressortent des statuts de l'hôpital.
- Frais de recherche de fonds : charges supportées pour solliciter et traiter, les ressources liées à la générosité du public (dons, mécénats, legs et produits rattachés).
- Frais de fonctionnement : couvrent la gouvernance de l'hôpital et ses fonctions supports, ce classement est issu de la comptabilité analytique de l'hôpital. Une quote-part de ces frais est affectée à la générosité du public, le ratio est de 43% pour l'exercice 2022 et représente le coût des activités de logistique et de gestion générales attribué aux différents services de l'hôpital.

Produits liés à la générosité du public :

Les ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs et donations.

A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1. Produits liés à la générosité du public	16 802 739	16 802 739
Cotisations sans contrepartie	3 363 619	3 363 619
Dons, Legs et mécénat		
Dons manuels	11 297 138	11 297 138
Legs, Donations et assurances vies	0	0
Mécénat	2 141 982	2 141 982
2. Produits non liés à la générosité du public	107 892 804	
Contributions financières	0	
Autres produits non liés à la générosité du public	107 892 804	
3. Subventions et autres concours publics	33 425 564	
4. Reprises sur provisions et dépréciations	1 834 214	
5. Utilisation de fonds dédiés antérieurs	8 486 922	8 486 922
TOTAL	168 442 243	25 289 661
CHARGES PAR DESTINATION		
1. Missions sociales	95 755 080	791 677
Réalisées en France		
Actions réalisées par l'organisme	95 755 080	791 677
Versement à d'autres organismes		
2. Frais de recherche de fonds	889 504	889 504
Frais d'appel à la générosité du public	889 504	889 504
3. Frais de Fonctionnement	44 413 219	382 487
4. Dotation aux provisions et dépréciations	2 599 909	
5. Impôts sur les bénéfices		
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	2 992 690	2 992 690
TOTAL	146 650 402	5 056 358
EXCEDENT OU DEFICIT	21 791 841	20 233 303

6. Le Compte d'Emplois annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)

Règles générales du CER

Le Compte d'Emploi des Ressources (CER) a été modifié par le nouveau règlement ANC n° 2018-06. Il fait désormais apparaître de manière comparative pour l'exercice concerné et l'exercice précédent les seules ressources directement issues ou rattachées à la générosité du public ainsi que l'utilisation qui en a été faite.

Le CER dans sa partie supérieure correspond aux colonnes du CROD « dont générosité du public ». Il est complété en partie inférieure par les opérations en capital réalisées au moyen des ressources issues de la générosité du public : investissements nets des amortissements, remboursement des emprunts en capital, abondement de la dotation.

Emplois de l'exercice financés par la générosité du public

Les fonds issus de la générosité du public sont utilisés au seul profit de l'hôpital. Les dons, mécénats et libéralités affectés spécifiquement sont directement utilisés pour financer les missions sociales conformément aux intentions indiquées par le donateur.

Les dons, mécénats et libéralités reçus au cours de l'exercice et non affectés spécifiquement par le donateur financent, sur affectation par le Comité Financier des Gouverneurs de l'Hôpital :

- les missions sociales, de manière complémentaire aux autres ressources.
- les frais d'appel à la générosité du public et de traitement des dons et des legs ;

EMPLOIS PAR DESTINATION	2022	2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	2022	2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	791 677	3 415 020	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France	791 677	3 415 020	1.1 Cotisations sans contrepartie	3 363 619	2 828 138
			1.2 Dons, legs et mécénats	13 439 120	10 197 032
			- Dons manuels	11 297 138	4 467 834
			- Legs, donations et assurances-vie	-	152 976
			- Mécénat	2 141 982	5 576 222
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	889 504	723 936	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	-	-
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	889 504	723 936			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	382 487	311 292			
- Salaires et charges	-	-			
- Dépenses opérationnelles, exceptionnelles et financières	-	-			
TOTAL DES EMPLOIS	2 063 668	4 450 248	TOTAL DES RESSOURCES	16 802 739	13 025 170
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISE SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	2 992 690	9 104 249	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	8 486 922	3 647 522
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	20 233 303	3 118 195	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	25 289 661	16 672 692		25 289 661	16 672 692
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (Hors fonds dédiés)	13 668 631	12 173 284
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	20 233 303	3 118 195
			(-) Investissements et (+) desinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	- 18 102 966	-2 433 429
			(+) Retraitement des dotations aux amortissements	605 749	810 582
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (Hors fonds dédiés)	16 404 717	13 668 631